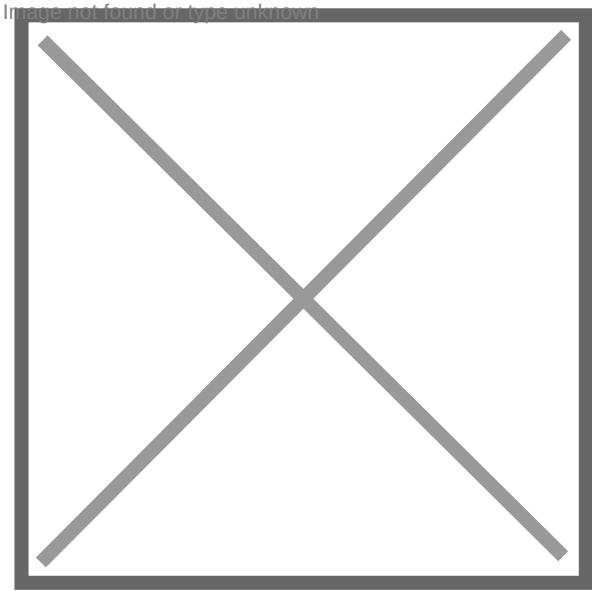




Demande d'info sur le contrat travail et primes

Par **CATIMINIE**, le **09/09/2009** à **09:39**

Bonjour, j'ai été embauchée dans mon entreprise il y a 14 mois. A ce jour, je n'ai signée aucun CDI. Je n'ai donc aucun contrat de travail. De plus, lors de mon entretien il a été spécifier que je toucherais une prime d'objectif tous les 3 mois. En complément de ma prime mensuelle. Cela était spécifier sur ma promesse d'embauche à mon arrivée. Sans qualifié ni quantifié cette prime trimestrielle. Hors à ce jour je n'ai toucher aucune prime trimestrielle, et lorsque j'en parle à mon patron celui ci, me dit que je dois apprendre correctement "le métier" et que je ne suis pas encore opérationnelle !!!!! Fausse excuse de sa part !!!!! Je démissionne car j'ai trouvé un autre emploi, puis je réclamer cette prime que je n'ai pas touché depuis 14 mois ??? Merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **09/09/2009** à **19:10**

bonsoir, oui si elle était mentionnée sur votre promesse d'embauche et si les objectifs ont été atteints. si oui, lettre recommandée + ar.... sans réponse de sa part, direction référé aux prud'hommes.